

ASSEMBLEE GENERALE DU 8 MAI 2017 à 20 heures au Sport Café – La Pièce Rouge, à Romont

LISTE DES PRESENCES

Personnes présentes:

Conseil communal La Folliaz + UBS,
Bodenmüller Yan
Ayer Yves, Feuille Fribourgeoise
Bruegger Monique, Bicubic
Buechler Alexandra, Directrice Région Glâne-
Veveyse
Caggiano Monika, BnB Pavillon Paisible
Favre Jean-Bernard, ancien Président SDR
Grisanti Marino, TPF
Jorg Catherine, Croqu'Terre
Mauroux Patrick, SICARE
Meilland André, Maison Verte
Morard Pierre-Alain, Directeur Union
fribourgeoise du Tourisme
Papaux Michael, CSCR SA
Perritaz Frédéric, CSCR SA
Rey Benjamin, JCI Glâne
Schertenleib Sandra, Tennis Club Romont
Schmid Thierry
Schorderet Willy, Préfet de la Glâne

Comité SDR

Celeschi Eliane, secrétaire et directrice Office
du Tourisme
Fasel-Eggs Madeleine
Margueron Cédric, SICARE
Perrier Christian, Vice-Président et conseiller
communal Romont
Rossier Frédéric, Président

Excusés:

Conseil communal d'Auboranges
Conseil communal de Billens-Hennens
Conseil communal de Châtonnaye
Conseil communal de Mézières
Conseil communal de Rue
Conseil communal de Siviriez
Conseil communal d'Ursy
Conseil communal de Vuisternens-dt-Romont

Buchs David, Directeur régional BCF
Cardinaux Laurent, Fiduciaire Gilbert Butty
Cornu Jean-Claude, Directeur ECAB
Davet Ariane, Société de Développement de
Siviriez
Deillon Christian, Boucherie Deillon
Droguerie Roggen
Genoud Claude et Françoise
Haller Sobritz Lucien et Dominique, hébergeurs
Liard Jacqueline
Migros Neuchâtel-Fribourg
Porchet Fabienne
Reymond Sophie, Office du Tourisme de
Châtel St-Denis Les Paccots
Schmoutz Nicolas, Fromagerie régionale de
Mézières
Stern Anne

Comité SDR

Espinosa Steven, Gastro Glâne
Pochon Floriane
Vaucher Jean-Pierre, Association des
communes de la Glâne

ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de l'assemblée
- 2 Procès-verbal de l'assemblée du 18 mai 2016
- 3 Rapports annuels 2016 du président et de la directrice
- 4 Comptes 2016
- 5 Rapport de l'organe de révision
- 6 Budget et programme d'activités 2017
- 7 Démissions – Elections – Désignation de l'organe de révision
- 8 Présentation du nouveau logo
- 9 Adoption des nouveaux statuts
- 10 Divers

PROCES-VERBAL

1 Ouverture de l'assemblée

Le Président ouvre la séance, accueille l'assemblée, salue les participants. Il propose aux membres présents d'effectuer une rocade entre le point 8 (nouveaux statuts) et le point 9 (nouveau logo) de l'ordre du jour qui leur avait été communiqué. Ce nouvel ordre du jour est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

2 Procès-verbal de l'assemblée du 18 mai 2016

Ce procès-verbal était à disposition des membres depuis fin avril sur www.romontregion.ch/rapports. La lecture n'est pas demandée. Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

3 Rapports annuels

a) Rapport du Président

« Tout d'abord, je tiens à excuser les membres du comité absent ce soir. Si plusieurs membres ne sont pas présents ce soir, j'en suis malheureusement la cause. En effet, la première date choisie a été validée par tous, sauf par mon agenda professionnel. A la dernière minute, j'ai dû choisir une nouvelle date pour l'AG et cette dernière ne convenait pas à plusieurs membres du comité. Avec toutes mes excuses à nouveau !

Qu'il est agréable d'être président d'une société de développement lorsque l'Office du tourisme de Romont est sollicité et reconnu pour ses compétences dans l'organisation et la promotion d'événements. Et les événements en 2016 n'ont pas manqué ... Comptoir de Romont – Grande Bénichon en Glâne et 20 Heures de musiques pour n'en citer que trois !

Ça, c'est la partie visible de l'iceberg ... Ce que les bénéficiaires de l'Office du tourisme ne voient pas, c'est également tout le travail administratif, les réunions à toute heure du jour pour lancer de nouvelles idées ou collaborer à de nouveaux projets, les discussions avec les autorités ou avec les responsables d'activité touristique.

En 2015, Nicolas Dafflon a effectué, dans le cadre de sa formation avancée, une analyse et une liste de propositions concernant la société de développement de Romont et sa région. Cette analyse n'a pas été jetée au fond d'une boîte poussiéreuse dans nos archives mais, comme proposé par M. Dafflon, nous avons, durant l'année 2016, effectué une révision complète de nos statuts pour clarifier de nombreux points et l'UFT a validé également notre proposition. Tout à l'heure, nous vous demanderons de bien vouloir accepter nos nouveaux statuts ce qui nous permettra de clarifier notre rôle et notre fonctionnement. Je remercie encore M. Dafflon pour son travail d'analyse et tout le comité de la SDR pour son travail et ses relectures nécessaires et indispensables.

En 2016 également, notre directrice a passé de nombreuses soirées en compagnie des autorités communales de notre district. En effet, Eliane a présenté le travail de l'Office du tourisme à presque toutes les communes de la Glâne et profité également d'expliquer un nouveau concept, le tourisme collaboratif. Son rôle dans ce projet a été important, et nous avons eu la chance de découvrir au printemps de cette année, le fruit de ce travail en collaboration avec les jeunes chambres internationales et l'UFT ... vous connaissez certainement les Dzins ... et si ce n'est pas encore le cas, rendez-vous vite sur le site dzin.ch pour découvrir le tourisme collaboratif.

Je ne peux pas terminer mon rapport 2016, sans remercier encore et toujours toute l'équipe de l'Office du tourisme de Romont (Eliane – Claudine - Michaëla – Myriam – Satou – Vanessa) et également tous les membres du comité sans qui, rien ne serait aussi facile et agréable. C'est un vrai plaisir de travailler avec des personnes compétentes, motivées et toujours souriantes. Merci pour votre engagement et

votre envie de promouvoir notre belle région. Je remercie également le restaurant « La pièce rouge » et Fred Perritaz pour leurs engagements dans la promotion culinaire, sportive et ludique de notre région. Plein succès dans votre nouvelle aventure ! »

Frédéric Rossier, le 08.05.2017

b) Rapport de la directrice

Le rapport des activités 2016 de l'Office du tourisme est présenté par la directrice et ses collaboratrices.

Une année chargée pour les 6 collaboratrices de l'Office du Tourisme. Et de nombreuses heures supplémentaires ! Heureusement, la situation financière s'est vue grandement améliorée depuis le 1^{er} janvier 2016, grâce bien sûr à l'augmentation des subventions des communes glânoises, mais également à la mise en place de nouveaux tarifs des cotisations et des taxes de séjour locales, et la redéfinition des tarifs de nos mandats de billetterie en 2015 déjà.

Afin de ne pas alourdir la soirée dont l'ordre du jour est fort bien rempli, seuls quelques éléments de l'année 2016 sont présentés : tout d'abord quelques chiffres du tourisme en Glâne, puis quelques points forts de nos activités.

Chiffres-clés

L'Office du tourisme a pu compter sur 2.7 équivalents plein-temps en 2016, voire même 2.9 si on comptabilise toutes les heures supplémentaires de 2016 ; contre 2.5 en 2015.

La Société de Développement a recensé 148 membres, soit 21 membres de plus qu'en 2016 pour près de CHF 3'000.- de plus de cotisation grâce aux nouveaux tarifs. Malheureusement, les partenaires touristiques directs (restaurateurs-hébergeurs, etc.) ne sont pas nombreux. Nous espérons changer cela en 2017 car les membres seront automatiquement repris dans le guide des hôtels et restaurants, sans cotisation supplémentaire comme c'était le cas jusqu'à présent.

Du côté des nuitées, on relève une baisse générale des nuitées. En Suisse -0.27%, sur le canton de Fribourg -1.49%, et enfin à Romont Région -11.46%. Il s'agit en réalité principalement des nuitées en hébergement collectif qui ont baissé. Comme le nombre de nuitées est peu élevé globalement, un ou deux hébergeurs qui font moins de nuitées ont tout de suite un impact important sur le nombre global des nuitées.

Grâce à l'augmentation des tarifs en 2016 de la taxe locale, nous avons toutefois une augmentation des revenus des taxes de séjour en 2016 (+CHF 1500.-). Mais les taxes de séjour représentent toujours moins de 5% de nos revenus.

Quant à nos partenaires principaux :

- Le Vitromusée est en baisse de fréquentation avec un peu moins de 13'000 visiteurs contre plus de 14'000 en 2015 (année du Vitrofestival)
- Le Musée du papier peint retrouve sa fréquentation de 2014 (2500 visiteurs) contre 3000 en 2015
- Le Musée du bouton, qui a malheureusement fermé ses portes en 2016 pour un déménagement au Musée de la mode à Yverdon a lui accueilli près de 5000 visiteurs, soit 2000 de plus qu'en 2015. Vraiment dommage qu'une solution n'ait pas pu être trouvée pour garder les boutons en Glâne.

Brochure « Balade historique au cœur d'une ville médiévale »

2016 a vu la création d'une nouvelle brochure incitant les visiteurs à effectuer à pied un parcours d'un kilomètre et demi en vieille ville de Romont, à la découverte de ses plus beaux monuments, places et rues. Un texte signé Madeleine Fasel-Eggs, et traduit en allemand et anglais, des photos récentes et anciennes pour illustrer les propos et un petit écureuil qui incite petits et grands à pousser les investigations un peu plus loin, ou leur lance quelques petits défis. Un glossaire complète ce document, ainsi que, bien sûr, les réponses aux questions posées par l'écureuil.

Nouveau site internet

Un investissement financier et en ressources humaines important pour le marketing et l'information en 2016, et l'entame d'un changement de paradigme pour ce nouveau site internet, élément de la plateforme cantonale. Les sites internet des destinations fribourgeoises misent dorénavant sur les images et les activités proposées aux internautes s'adaptent au profil et aux envies des visiteurs par un algorithme prédéfini. Le site fait la part belle aux images et aux suggestions, plutôt qu'à une structure « traditionnelle » que l'on retrouve malgré tout dans un menu accessible en un clic. Plus de 58'000 visites sur www.romontregion.ch en 2016, soit 10% de plus qu'en 2015 !

Fête de saint Jacques

160 personnes présentes pour une nouvelle mouture de la Fête de saint Jacques, dans la cour du château, cette fois ! Un bon goûter partagé avec des dizaines de familles présentes, près de 100 coquilles saint Jacques ont été décorées par des petites mains, des contes et témoignages ont ravi petits et grands, le stock de saucisses à rôtir a été plus qu'épuisé, et les quelques gouttes de pluie arrivées en toute fin de soirée n'ont pas gâché l'ambiance !

Bénichon du Pays de Fribourg

La Bénichon du Pays de Fribourg a pris possession de la vieille ville de Romont en septembre dernier, le temps d'un week-end ensoleillé et chaleureux. Un projet de taille pour une région comme la nôtre, mais qui a su convaincre toute la population et les partenaires et les 15'000-20'000 visiteurs présents. L'espace gourmand a affiché complet durant 3 jours, plus de 300 enfants ont visité la ferme de la Bénichon avec leur école, le souper-spectacle de Norbert et les dégustations de bière et de tapas avec Ben & Léo ont accueilli largement plus de gourmands qu'espérées... Un bilan qui se résume en un mot : un succès!

20 Heures de musiques Romont

Pas loin de 7000 entrées aux concerts de cette 11^e édition des 20 Heures de musiques, le 24 septembre 2016. 120 concerts dans 16 lieux différents, dont deux nouveautés : des privés qui ouvrent leur salon, et des concerts presque exclusivement acoustiques !

Sont également mentionnés brièvement les autres activités importantes :

- une nouvelle mouture du projet «Bus Découvertes» Légendes et Châteaux
- la foire de printemps
- la participation au Comptoir de Romont
- les habituelles animations à la Tour du Sauvage
- un travail important effectué sur des projets cantonaux : DZIN.ch le site du tourisme collaboratif, inauguré ce printemps à Romont.
- un projet de mise en valeur du patrimoine sacré, qui verra le jour avant l'été 2017.

Sans oublier des aspects plus administratifs :

1. L'aménagement d'un 4^e poste de travail et le réaménagement de nos bureaux
2. Le changement de système informatique
3. La reconnaissance cantonale renouvelée pour la période 2016-2021
4. Le Label Qualité Q1 du tourisme suisse renouvelé pour la période 2016-2019

Pour le reste des activités, les membres sont priés de se rapporter au rapport annuel complet de l'Office du Tourisme qui était disponible sur le site internet et dont quelques exemplaires sont disponibles sur les tables.

4 Comptes 2016

Un nouveau plan comptable a été adopté pour les comptes 2016 de l'OTR, selon les recommandations de l'Union fribourgeoise du Tourisme. Ainsi, ce sont dorénavant deux comptes de résultats bien distincts qui sont présentés pour l'OTR et pour la taxe de séjour. De plus, il sera désormais plus facile de ressortir les chiffres globaux liés aux activités de marketing, d'animations, produits touristiques, développement touristique, puis les charges et produits administratifs et enfin les charges et produits extraordinaires. Chaque activité étant désormais bien regroupée par thème, la lecture est facilitée.

Les comptes 2016 sont bien entendu présentés sous la forme de cette nouvelle structure. Les comptes 2015 et le budget 2016 ont été adaptés à ce plan comptable à des fins de comparaison. Les documents étaient disponibles sur le site internet depuis fin avril et quelques exemplaires sont sur les tables.

a) Pertes et profits 2016

La somme des pertes et profits 2016 est sensiblement plus élevée qu'en 2015, ceci est principalement dû à l'augmentation des subventions communales glânoises dès le 1^{er} janvier 2016 (+ de CHF 50'000.- de plus qu'en 2015, soit CHF 3.- supplémentaire par habitant glânois). Cette augmentation fait suite à un travail poussé d'analyse qui avait débuté en 2014 déjà en raison des difficultés financières de l'Office du Tourisme. Nous tenons ici à remercier encore les communes glânoises d'avoir accepté ce soutien supplémentaire, qui était absolument indispensable au maintien de nos activités.

En plus des subventions communales, d'autres recettes supplémentaires ont été dégagées par rapport aux comptes 2015, ceci grâce à l'augmentation des tarifs des taxes de séjour locale, aux nouveaux tarifs des mandats de billetterie ainsi qu'aux nouveaux tarifs des cotisations des membres SDR. Tous ces éléments découlent également des analyses financières effectuées entre 2014-2015. A noter, la part significative des subventions et des cotisations (communales, cantonales et cotisations des membres), presque 80% de notre budget et la part minime des taxes de séjour.

Comme il l'avait été souhaité, les deux postes principaux qui ont bénéficié de ces revenus supplémentaires sont le personnel avec une augmentation des équivalents plein-temps de 2.5 à 2.9 en 2016 pour pallier à la charge de travail importante et le marketing, qui représente désormais plus de 20% des investissements de l'OTR.

Compte de résultats de la taxe de séjour 2016

Comme indiqué précédemment, dorénavant la taxe de séjour fait l'objet d'un compte séparé, pour répondre aux recommandations de l'Union fribourgeoise du Tourisme en lien avec la Loi sur le Tourisme. Ainsi, nous pouvons faire ressortir les recettes (CHF 9'641.90 contre CHF 7'616.95 en 2015), et les attributions détaillées aux différents postes : animations, accueil, réseau de randonnée et information. A noter que les attributions pour l'information et l'accueil sont comptabilisés dans la rubrique « Personnel, administration et organes » car il s'agit principalement de ressources humaines.

Comptes de résultats de l'OTR 2016

Les cotisations des membres ont rapporté plus de CHF 4'000.- de plus que budgété, ceci s'explique non seulement par l'augmentation des tarifs, mais aussi par l'envoi des cotisations sous la forme d'une « facture », ce qui semble avoir été pris plus au sérieux, notamment par les entreprises.

Le marketing dont le solde des investissements représentait environ CHF 15'000.- en 2015 est passé à plus de CHF 60'000.- en 2016. Les investissements ont notamment été largement augmentés pour les campagnes de promotion nationale et internationales en lien avec le Fonds cantonal de marketing

coordonné (+ 15'000.-), le nouveau site internet (investissement de CHF 15'000.- + frais d'hébergements plus élevés dès 2016) et la publication de la brochure « Balade historique » qui a coûté près de CHF 13'000.- contre 8'000.- prévus au budget 2016.

Relations publiques : la mise sur pied d'une séance annuelle avec les partenaires du tourisme glânois a été reportée par manque de temps.

Les charges liées au « Personnel, administration et organes » s'élevaient à un peu moins de CHF 200'000.- en 2015 et représentent près de CHF 250'000.- en 2016. (+ CHF 35'000.- attribués aux ressources humaines dont 16'000.- d'heures supplémentaires), des frais généraux largement plus élevés qu'habituellement : en raison notamment de l'installation d'un 4^e poste de travail à l'accueil et du changement de système informatique).

Résultat

Le résultat intermédiaire, avant les charges et produits extraordinaires et les prélèvements ou constitutions de réserves s'élève à une perte de CHF 13'819.79. Cette perte s'explique également par toutes les heures supplémentaires réalisées notamment dans le cadre de la Grande Bénichon 2016 (plus de CHF 16'000.-). Cette perte a pu être compensée en partie par le versement de CHF 5'000.- de la Bénichon du Pays de Fribourg en remerciement du travail effectué lors de la Grande Bénichon.

Nous proposons à l'assemblée de prélever également CHF 8'000.- sur les réserves (dont la somme s'élevait en 2015 à CHF 86'107.81) : CHF 4'000.- sur la réserve promotion (pour la brochure « Balade historique ») et CHF 4'000.- sur la réserve ordinaire (pour les changements informatiques et l'installation du 4^e poste de travail à l'accueil).

Le résultat final atteint donc une perte de CHF 619.96, contre un bénéfice budgété de CHF 700.-.

b) Bilan au 31.12.2016

La somme du bilan est également plus élevée qu'en 2015, il s'agit principalement des débiteurs (comprenant notamment la billetterie : décomptes de ventes en ligne à recevoir) et des passifs transitoires (billetterie : ventes de billets encaissées en 2016 pour des spectacles en 2017).

Les actifs immobilisés étaient totalement amortis en 2015, en 2016, nous avons activé les investissements informatiques (CHF 13'800.- activés et 2'760.- amortis pour un solde de CHF 11'042.- au 31.12.2016).

Les réserves ont été simplifiées au niveau du nouveau plan comptable et réparties en 4 réserves au lieu de 8 :

1. **Réserve ordinaire** : grands projets + autres réserves (CHF 2'056.40 au 31.12.2015 : prélèvement de CHF 4'000.- pour 4^e poste de travail et constitution de réserve pour 330.- (locations de piano), solde au 31.12.2016: CHF 2'726.40)
2. **Réserve taxe de séjour pour prestations en faveur des hôtes** : taxes de séjour et itinéraires pédestres (CHF 821.16 au 31.12.2016)
3. **Réserve promotion** : promotion + prospectus + matériel de communication (CHF 58'435.35 au 31.12.2015 : prélèvement de CHF 4'000.- pour la brochure « Balade historique », solde au 31.12.2016: CHF 54'435)
4. **Réserve VTT** : constitution de réserve avec les ventes de cartes de la JCI selon convention (CHF 376.-). Solde au 31.12.2015 : CHF 1'124.90, solde au 31.12.2016: CHF 1500.90)

Le résultat (perte de 619.96) est porté au compte du capital, qui s'élève au 31.12.2016 à CHF 17'810.68.

Le président ajoute qu'il lui est agréable de pouvoir présenter de tels comptes avec une légère perte, en regard de toutes les activités qui ont pu avoir lieu en 2016.

5 Rapport de l'Organe de révision

Comme il en avait été décidé lors de la dernière assemblée générale de mai 2016, la révision des comptes est désormais effectuée par un organe de révision externe plutôt que par des réviseurs bénévoles. La révision des comptes a été effectuée en date du 28.04.2017 par la Fiduciaire Butty, d'Ursy. Le président souligne la qualité du travail de la comptabilité tenue par la directrice et validé par l'organe de révision.

En l'absence d'un représentant de celle-ci, la lecture de ces comptes est effectuée par le président.

Le président propose à l'assemblée de valider en bloc les comptes, le rapport de l'organe de révision ainsi que le rapport annuel 2016. L'assemblée accepte l'ensemble de ces documents à l'unanimité.

6 Budget et programme 2017

Pour rappel, ces deux documents ne sont pas soumis à validation de l'assemblée, mais sont présentés ici pour information.

a) Programme d'activités 2017

Salon des vacances Berne – 12-15 janvier 2017

L'Office du Tourisme avait son propre stand de promotion à ce salon touristique au BEA à Berne en janvier 2017 : le seul stand romand du salon, ou presque : une belle opportunité pour Romont région. Ces 4 jours de présence sont très positifs, malgré une affluence générale moyenne, les visiteurs étaient de qualité, très intéressés par les offres de Romont région. De plus, la proximité géographique et l'accès facile à notre région par le train ou la voiture était un atout.

Vitrofestival Romont 22-23 avril 2017

En partenariat avec le Musée du papier peint de Mézières, le Vitrofestival qui vient de se terminer a été une magnifique manifestation. Une vraie ambiance de fête dans les rues, grâce à la météo ensoleillée également. L'entreprise Vetrotech a accepté d'ouvrir ses portes aux visiteurs, et cela a été un réel succès : près de 350 personnes ont visité les lieux profitant souvent des bus navettes gratuits mis à disposition par le comité d'organisation.

Foires de Romont - 29 avril et 26 août 2017

Le week-end suivant, c'était la Foire de printemps, à la place de l'école primaire. L'invité d'honneur, la communauté portugaise, a proposé deux fois durant la journée aux nombreuses personnes présentes des activités traditionnelles portugaises : chant et danse, mais aussi des plats typiques à déguster. Le soleil était de la partie.

La Foire de la Bénichon aura lieu le 26 août 2017, l'invité d'honneur sera probablement le Judo Club.

Tour du Sauvage

La saison estivale commencera le jeudi 29 juin pour se terminer le jeudi 7 septembre 2017. Au programme des 10 soirées : la présentation de la nouvelle saison culturelle du Bicubic, le théâtre des remparts (comme chaque année) puis du flamenco, des contes pour enfant, un récit de voyage de la famille d'Olivier Crausaz, de la danse indienne et du mime, et même un spectacle de diabolos !

Les 10 semaines d'expositions accueilleront de la peinture (abstraite et figurative), des sculptures, de la photographie, des bijoux, ou encore des découpages.

Fête de saint Jacques

La Fête de saint Jacques se tiendra le mardi 25 juillet 2017 dès 16h, dans la cour du château de Romont comme en 2016. La thématique principale abordée sera cette fois : le voyage, le côté « nomade », le sac à dos du pèlerin de saint Jacques. Le public visé est toujours familial, avec des activités de décoration de sacs en toile pour les enfants, des contes, et en début de soirée un concert et des grillades pour tous.

Projet de mise en valeur du thème du vitrail

Une réflexion sur le thème du vitrail en Glâne a été entamée dans le but de le mettre en valeur et le redynamiser. L'année 2017 va principalement servir à effectuer un état des lieux en collaboration avec le Vitromusée ainsi qu'à retravailler le Sentier du Vitrail et créer un nouveau support de présentation.

Plateforme Dzin.ch – tourisme collaboratif

Depuis fin 2015 déjà, un comité de pilotage formé de l'Union fribourgeoise du Tourisme, Innoreg FR et des représentants des organisations touristiques régionales ainsi que des Jeunes Chambres Internationales fribourgeoises a travaillé sur ce projet de plateforme de tourisme collaboratif. DZIN.ch, le nom choisi pour ce projet et qui veut dire « les gens » en patois, résume bien l'idée générale : la rencontre entre des gens de la région et des visiteurs pour une découverte au plus proche des traditions fribourgeoises. L'Office du Tourisme de Romont était membre du comité de pilotage de ce projet et a collaboré également à la recherche des hôtes qui proposent des activités sur ce site (une huitantaine au lancement). Le lancement a été organisé à Romont, à l'Eglise des Capucins et au Vitromusée, lors du Réseau Pro tourisme du jeudi 16 mars 2017 : un succès avec plus de 200 participants et une très belle portée médiatique pour le projet, et pour Romont.

Inauguration des nouvelles plaques sur les monuments et lancement brochure balade historique

Le 22 juin 2017 seront inaugurées les nouvelles plaques en verre qui présentent les principaux monuments de la vieille ville de Romont, réalisées par une collaboration entre la ville de Romont et l'Office du Tourisme. Ce sera l'occasion à nouveau de promouvoir la brochure « Balade historique » et les visites guidées liées à ce thème, puisque les textes des deux projets sont bien entendu étroitement liés.

Projet de mise en valeur du patrimoine sacré fribourgeois

L'idée d'un projet de mise en valeur du patrimoine sacré ne date pas d'hier (par patrimoine sacré on entend bien sûr nos églises et chapelles, mais également les lieux de culte, couvents, etc. ainsi que des lieux de ressourcement, plus naturels). En 2014 déjà, un premier groupe de travail avait été formé, initié par l'Office du Tourisme de Romont région et par la RGV. Après quelques péripéties et errances, c'est en 2016 et avec un nouveau comité de pilotage porté par Romont région que ce projet a été relancé. Le résultat de ce travail sera dévoilé début juillet 2017.

Projet cantonal DMO X – Lean Destination Management

Ce projet cantonal de réflexion porté par l'Union fribourgeoise du tourisme a obtenu un important financement de la part d'Innotour, le soutien à l'innovation touristique. Depuis fin 2016, les organisations touristiques régionales participent à ces analyses qui devraient aboutir non seulement à une simplification des structures touristiques, mais également à une meilleure efficacité du travail des professionnels du tourisme dans le canton : grâce à la recherche de synergies, à une réflexion sur le financement et les taxes de séjour, qui aboutiront probablement à une révision de la loi sur le tourisme.

b) Budget 2017

La principale différence entre le budget 2017 et le budget et les comptes 2016, c'est la subvention extraordinaire versée par l'UFT de CHF 20'000.-, en lien avec le projet de réflexion DMO X - Lean

Destination Management. Cette subvention doit servir à couvrir les heures de travail nécessaires (frais de personnel). Les charges liées au personnel sont donc augmentées d'autant (+CHF 20'000.-).

Les charges de **marketing** sont moindres qu'au budget et aux comptes 2016 en raison de l'important investissement en 2016 lié au nouveau site internet. Cependant, et pour la première fois, Romont et sa région investira dans la campagne de promotion internationale « Eté » avec Suisse Tourisme pour disposer d'une présence sur les divers supports prévus : en ligne, brochure, réseaux sociaux, etc.

Les frais liés aux produits touristiques sont plus élevés de près de CHF 10'000.- en raison du projet « mise en valeur du thème du vitrail » qui portera sur 2017 et 2018.

Le résultat prévu par le budget 2017 est évalué à un léger déficit de CHF 90.-.

7 Démissions et Elections

a) Comité SDR

Le comité ainsi que son président avaient été élus pour 3 ans par l'assemblée lors de l'assemblée générale du 20 mai 2015. A noter cette année, le départ de Christiane Pichonnat qui a été remplacée en cours de mandat par le Président de Gastro Fribourg section Glâne : Steven Espinosa. Le président excuse son absence, liée au changement de date de l'assemblée.

Le comité est donc actuellement composé de :

1. Frédéric Rossier, Président
2. Christian Perrier, représentant du Conseil Communal de Romont
3. Jean-Pierre Vaucher, représentant des communes
4. Cédric Margueron, représentant de la SICARE
5. Steven Espinosa, représentante de Gastro Glâne
6. Floriane Pochon, à titre personnel
7. Madeleine Fasel-Eggs ; à titre personnel
8. Eliane Celeschi, Office du Tourisme

Le président indique son plaisir d'accueillir au sein du comité le président de Gastro Glâne, et espère que cela permettra un rapprochement et une meilleure collaboration avec les restaurateurs et hôteliers glânois.

L'assemblée accepte par applaudissements que Steven Espinosa reprenne le poste de Mme Pichonnat jusqu'aux prochaines élections du comité en 2018.

b) Organe de révision

L'assemblée générale 2016 n'avait pas validé le choix de la fiduciaire qui a révisé les comptes 2016, seulement le principe qu'un organe externe soit désormais le réviseur de nos comptes en lieu et places des deux réviseurs élus pour 3 ans. Il est donc nécessaire de désigner officiellement une fiduciaire, pour un mandat de 3 ans soit pour la période 2016-2017/2018. La proposition est d'élire la Fiduciaire Gilbert Butty SA, à Ursy, qui a déjà effectué la révision des comptes 2016.

L'assemblée générale accepte à l'unanimité le mandat de 3 ans (2016-2018) donné à la Fiduciaire Gilbert Butty à Ursy.

9 Présentation du nouveau logo

Etant donné la révision des statuts, le comité a décidé de rajeunir également le logo de Romont et sa région, qui date non seulement de nombreuses années, mais qui n'est pas uniquement propre à la

Société de Développement de Romont et sa région. En effet, ce logo avait été créé et financé par plusieurs entités pour un usage commun (dont fait partie notamment la SICARE).

Le comité de la SDR a donc mandaté la graphiste romontoise La Petite Dame, Séverine Perriard, pour plusieurs projets de nouveau logo. Les objectifs étaient multiples :

- Disposer d'un logo propre à l'OTR : pour une communication facilitée
- Intégrer au logo de Romont et sa région les spécificités touristiques de la région :
 - la composante vitrail, LE thème phare
 - La composante médiévale : tour, château, remparts
 - La composante paysage : la colline et le vert de la campagne glânoise
- Intégrer au logo la couleur dominante utilisée pour le site internet et les brochures de Romont et sa région selon le corporate design de l'Union fribourgeoise du Tourisme : le brun.

Nous avons le plaisir de vous présenter en exclusivité la version choisie par le comité de la Société de Développement. Un logo dynamique, avec une marque « Romont région » facilement reconnaissable et visuellement identifiable. Le thème du vitrail et du verre est très bien représenté par les formes de couleur et la transparence. La Tour à Boyer est bien visible dans la couleur identitaire brune de Romont région. Le bleu et le vert qui s'unissent pour suggérer la campagne glânoise et la colline. La police choisie est sobre et bien lisible pour la marque ROMONT, le terme « région » dans une police plus dynamique et moderne.

Ce logo se décline en couleurs et en noir et blanc, et il existe également une version avec le slogan « Pays du vitrail ». Nous espérons que ce logo plaira au plus grand nombre et surtout portera loin à la ronde la renommée de Romont et sa région, Pays du vitrail et de toutes ses richesses !

8 Adoption des nouveaux statuts

Le président précise que l'Union fribourgeoise du Tourisme a déjà validé cette proposition de nouveaux statuts qui est présentée à l'assemblée. Il explique l'importance de clarifier ces statuts pour une communication facilitée auprès de nos partenaires et à l'interne (comité etc.).

La directrice explique que la raison initiale de cette révision est liée à un besoin de changer d'appellation pour notre organisation : un nom qui définit mieux son rôle pour le partenaires et les habitants. Le deuxième objectif est d'intégrer concrètement les communes glânoises au sein de notre organisation et de ses organes puisqu'elles sont l'un des principaux bailleurs de fonds de Romont région. Diverses autres modifications sont proposées pour mieux correspondre au fonctionnement actuel et souhaité, notamment en ce qui concerne la révision des comptes, la composition et le nombre de membres du comité et du bureau.

Elle présente brièvement les principaux changements :

a) Changement d'appellation

Notre organisation porte, depuis 2007 (statuts) et l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le tourisme la double casquette de Société de Développement et d'Organisation touristique régionale. Nous avons remarqué que la notion de SD portait à confusion, car plutôt à caractère local. Alors que chez nous, c'était la SD qui chapeautait l'Office du Tourisme et ses activités. Ainsi, nous proposons de modifier le nom utilisé par celui **d'organisation touristique régionale de Romont et sa région**. C'est donc l'organisation touristique régionale qui assumera à l'échelle de la commune de Romont, comme c'est le cas actuellement la fonction de société de développement et les tâches qui en découlent selon la loi sur le tourisme.

b) Distinctions entre les différents types de membres

Nous avions auparavant des membres actifs (les membres cotisants), des membres externes (les propriétaires de résidences secondaires) et des membres d'honneur. La proposition est que les membres actifs deviennent des membres passifs pour pouvoir ajouter des membres actifs (membres du comité : exemptés de cotisations) et de garder les membres d'honneur (ajout de la notion d'exemption de cotisations). Aucun changement significatif relatif aux propriétaires de résidences secondaires si ce n'est qu'ils sont dorénavant intégrés à l'article 4, membres passifs.

Est également ajoutée la possibilité pour le comité d'adresser des propositions de devenir membres pour recruter de nouveaux membres cotisants.

c) Intégration des communes glânoises

Un alinéa est ajouté à l'article des membres passifs pour y intégrer les communes glânoises qui subventionnent l'OTR et deviennent ainsi automatiquement membres de l'OTR, avec une voix à l'assemblée. L'admission des communes nécessite l'ajout d'un alinéa, pour préciser que leur adhésion est conditionnée par le versement de la subvention annuelle (contrairement aux autres membres passifs qui sont admis grâce au versement de la cotisation annuelle).

Il est également précisé que les communes glânoises n'ont droit qu'à une voix à l'assemblée générale, quel que soit le nombre de représentants présents. Deux options s'offraient à nous : soit celle-ci, soit chaque commune avait droit à un nombre de voix proportionnel au nombre de ses habitants, ce qui aurait non seulement compliqué fortement la préparation des assemblées, mais qui aurait également rendu nécessaire la présence de la majorité des communes pour que l'assemblée soit valable.

Un siège est dorénavant ouvert aux communes glânoises au sein du comité.

d) Rappels en cas de non-paiement des cotisations

Une démission doit toujours être notifiée par écrit au Comité. Les nouveaux statuts intègrent toutefois la notion de rappels en cas de non-paiement des cotisation (« après sommation écrite »). Le membre ne peut être radié que s'il n'a pas payé le rappel.

e) Organe de révision en lieu et place de réviseurs de comptes

Les réviseurs de comptes sont remplacés par un organe de révision externe désigné par l'assemblée générale.

Il lui est attribué un mandat de 3 ans avec possibilité de renouveler une fois puis de reprendre un même mandat mais seulement après trois ans de pause.

f) Modifications au sein du Comité

Aux membres de droit du Comité sont ajoutés la préfecture, partenaire crucial de Romont région, et l'Association des communes glânoises, de par le versement de leurs subventions annuelles.

Le nombre minimum de membres du Comité est abaissé à 5 pour correspondre à la réalité d'usage.

Le Comité est désormais en charge de décider de l'admission des nouveaux membres passifs (membres cotisants). Auparavant c'était l'assemblée générale, mais cela n'était pas le cas dans les faits.

g) Modifications au sein du Bureau exécutif

Ajout du vice-Président dans la composition du Bureau exécutif, qui n'était pas mentionné jusqu'alors. De plus, limitation de 3 à 5 membres au lieu de 5 à 7 membres pour améliorer l'efficacité du travail en séances. De plus, le bureau est actuellement composé de seulement 3 membres.

Le président soumet ensuite au vote de l'assemblée ces nouveaux statuts. L'assemblée générale les adopte à l'unanimité.

9 Divers

a) Prise de parole de M. le Préfet, Willy Schorderet

Le préfet de la Glâne, Willy Schorderet prend la parole pour remercier toute l'équipe de Romont région et son comité pour le travail effectué. Il apprécie les bonnes décisions qui ont été prises et le dynamisme dont ils font preuve. Il approuve la volonté de clarifier les statuts et le rôle et le fonctionnement de l'organisation. Il remercie également Romont région d'avoir mieux impliqué les communes glânoises et d'avoir eu le souci de la communication et de la relation avec elles, notamment par le biais des visites aux communes effectuées par la directrice, mais aussi par la reconnaissance de celles-ci dans les statuts. Il souligne que ces visites ont été appréciées et ont permis une meilleure compréhension de la problématique touristique et des activités de l'Office du tourisme. Il espère que cette dynamique va perdurer.

Le préfet soulève la question d'entamer une démarche similaire et d'avoir une implication plus importante au sein des cafetiers, de la même manière que pour les communes, étant donné l'importance de cette collaboration pour le tourisme glânois. Avec pour objectif qu'ils voient aussi mieux les retombées positives de notre travail.

Le préfet félicite Romont région pour les activités mises en place, notamment le site web, une vitrine indispensable, mais aussi pour toutes les autres activités qui influencent positivement le district et ses sociétés culturelles, sportives, etc. Car toutes ces autres associations travaillent également dur pour le dynamisme du district : il mentionne notamment la Fanfare de Romont, qui organisera la Bénichon 2018, mais aussi le projet Glanissimo, qui prévoit une collaboration avec le festival des arts du verre, ou encore la Cantonale des musiques en 2020 dans notre région.

Les petits commerces font également preuve de dynamisme et de développement, le préfet indique son plaisir d'avoir été présent à l'inauguration du « Bocal du Coin » dernièrement, qui ouvre une nouvelle voie au commerce en vrac et de proximité à Romont. Il mentionne également le frigo communautaire qui verra le jour à la Maison Verte.

Le préfet conclut en disant encore bravo à tous et à toutes, car un tel dynamisme dans toute une région, c'est aussi grâce à l'équipe de Romont région et à son travail.

b) Prise de parole de M. Pierre-Alain Morard, Directeur de l'Union Fribourgeoise du Tourisme

Le nouveau directeur de l'Union Fribourgeoise du Tourisme (UFT) adresse à l'assemblée les salutations de l'UFT, qu'il dirige depuis 5 mois. Il salue la révision des statuts et confirme que ce document a bien été validé par le comité de l'UFT comme étant conforme à la Loi sur le Tourisme. Ces nouveaux statuts seront ensuite contresignés pour permettre leur validation définitive et leur entrée en vigueur.

M. Morard relève également que le nouveau logo est celui qui avait été choisi par les collaborateurs de l'UFT à qui les projets avaient également été présentés.

Il salue le dynamisme de Romont région et les bonnes relations entretenues avec l'UFT, notamment dans le cadre de la Conférence des Directeurs Régionaux (COD), rencontre mensuelle à laquelle participe la directrice Eliane Celeschi pour traiter entre autres sujets, tout ce qui concerne le Fonds cantonal de marketing coordonné.

M. Morard ajoute que malgré son origine gruyérienne, il connaît très bien la Glâne et y a passé de très nombreuses nuitées dans les années 90. En effet, il était entraîneur de tennis et a dormi de de très nombreux week-ends dans les dortoirs du Centre Sportif, lors de formations et de stages avec les cadres romands et suisses.

Le directeur de l'UFT relève ensuite brièvement le projet DZIN.ch, un projet magnifique avec de très nombreuses perles d'activités à réserver dès à présent.

Il mentionne également les derniers projets qui ont obtenu un soutien du Fonds d'Equipement Touristique (FET) : le soutien au développement des dortoirs du Centre Sportif où se tient l'assemblée générale, ainsi que le projet de rénovation de l'Hôtel-Restaurant La Belle-Croix.

Du côté de l'UFT, il revient ensuite sur les projets en cours :

1. Etude d'impact économique

Cette étude qui fait suite au postulat Gobet-Hunziker. Cette étude d'impact avait d'ores et déjà été effectuée à l'échelle du canton et avait eu pour résultat de démontrer un impact économique du tourisme sur le canton de 1,3 milliard de francs. L'objectif de la suite de cette étude est d'effectuer des enquêtes sur le terrain pour démontrer les impacts dans chaque district, ainsi que de faire ressortir des informations cruciales sur le comportement des hôtes.

2. DMO X – Lean Destination Management :

L'objectif de ce projet au nom un peu barbare est d'améliorer les structures (trop nombreuses, plus de 100 actuellement), en opérant éventuellement des regroupements, comme c'est déjà le cas en Glâne, mais également de trouver des synergies, de réfléchir à la taxe de séjour – qui pose aujourd'hui problème par la complexité de sa structure des tarifs (plus de 200 positions, un casse-tête pour le responsable de la Centrale d'Encaissement de la taxe de séjour). De plus, ce projet de réflexion devrait permettre de dégager plus de moyens pour la promotion et l'accueil, grâce à la mise en commun des forces et des compétences au niveau du canton.

3. Bracelet d'hôte Be My Guest

Ce bracelet qui permet aux touristes qui passent au moins une nuit dans notre canton de bénéficier d'accès gratuits ou à tarifs réduits à de nombreuses attractions touristiques fribourgeoises connaît un certain succès. Toutefois ce projet est à relancer, améliorer. L'objectif est ici de faciliter l'utilisation de ce système pour les hébergeurs, afin de leur apporter une réelle motivation à le distribuer à leurs hôtes. Avec en ligne de mire l'un des grands défis du tourisme fribourgeois, améliorer les nuitées et prolonger les séjours en leur proposant de découvrir plus de choses sur l'ensemble du canton.

4. Révision de la loi sur le tourisme

Une réflexion est et sera menée ces prochains mois sur la loi sur le tourisme (incluant notamment le Fonds d'équipement touristique, à rendre plus ouvert à des soutiens différenciés selon les besoins des projets), mais également ce qui concerne le réseau de randonnée pédestre. L'UFT coordonne les sentiers pédestres cantonaux en lien avec les Plans d'Aménagement Locaux. Un dernier registre est celui des taxes de séjour, dont le montant n'est finalement que peu déterminant (tarifs) : l'important étant les prestations qui sont offertes à l'échelle de tout un canton pour les visiteurs.

Le nouveau directeur conclut en appelant chacun et chacune à être de bons ambassadeurs pour notre canton, l'équipe de Romont région et tous les membres présents.

c) Prise de parole de Mme Alexandra Buechler, manager régionale pour la Région Glâne-Veveyse

Mme Buechler commence par adresser également ses félicitations à Romont région pour son dynamisme et relève qu'elle partage les éloges qui ont déjà été partagés précédemment. Elle tient également à souligner l'excellente collaboration entre la RGV et l'Office du Tourisme, qui partage non seulement des bureaux mais également une raison d'être : le développement du district. Cette collaboration se concrétise notamment sur quelques projets communs.

Elle mentionne ensuite qu'elle est heureuse de voir qu'il y a une ouverture pour Gastro Glâne au sein de notre comité de par l'arrivée du président Steven Espinosa et salue la possibilité offerte à la Préfecture d'y siéger également. Elle espère que cela permettra de transmettre le dynamisme de Romont région auprès des restaurateurs glânois.

Elle indique encore que la RGV est en refonte de son plan directeur régional, qui offrira une nouvelle vision d'avenir pour la région. Ce projet a été travaillé avec le comité directeur de la RGV puis a fait l'objet d'une séance de réflexion. L'Office du Tourisme, Bicubic, mais également Madeleine Fasel-Eggs et certains partenaires ont participé à cette séance dont les réflexions ont porté sur l'avenir de notre touristique, culturel et des loisirs dans notre district.

Mme Buechler termine en indiquant que la porte de la RGV est toujours ouverte pour l'Office du Tourisme, et félicite l'équipe pour le choix du nouveau logo.

d) Clôture de l'assemblée

Le président Frédéric Rossier clôt l'assemblée en remerciant le Sport Café – La Pièce Rouge et le Centre Sportif de nous avoir accueillis en leurs locaux pour cette soirée. Il passe la parole à Frédéric Perritaz et Michael Papaux pour la suite : une visite des nouveaux aménagements avec possibilité d'essayer l'Accro-Aventures (en présence de M. Pascal Pellet) suivie d'un apéritif servi par le Sport Café.

L'assemblée se termine à 21h00.

Romont, le 10 mai 2017/ec

Le Président

La Secrétaire

Frédéric Rossier

Eliane Celeschi

